

## CONSEIL D'ADMINISTRATION – 2021/2022

### PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE N°4

Du mardi 26 avril 2022

#### ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du PV du CA du 03/02/22
- 2) Décisions Budgétaires Modificatives
- 3) Compte financier
- 4) Contrats et conventions
- 5) Semestrialisation
- 6) Harcèlement scolaire
- 7) Amendement projet d'établissement
- 8) Sorties
- 9) Calendrier
- 10) Questions diverses

Liste des présents au Conseil d'administration du 26 avril 2022

	Titulaire	Présent	Absent / excusé	Suppléé par
Principal	ZEHR Fabrice	x		
Principale adjointe	JEAN Sylviane	x		
Gestionnaire	BRESSOLETTE Sophie	x		
CPE	MENARD Philippe	x		
Représentants du Conseil départemental	DANIS Vincent	x		
	GUILLOT François		x	
Représentant de la commune	LANDREAU Jean-Pierre	x		
Personnalité qualifiée				
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation	GERBAUD Pascal	x		
	LERAY Méлина		x	Mme Cosquer
	REUZE Bérengère	x		
	ROTH Jean-Marie	x		
	FOUCHER Isabelle	x		
	BOUCHARD Caroline		x	Mme Gilet
Représentants des personnels A.T.S.S	BOULANGER Nathalie	x		
	BROSSEAU Quentin		x	
Représentants des parents	CAILLAUD Delphine	x		
	BONHOMME Patrice		x	
	DOUTEAU-POIROUX Amandine	x		
	LELOUARD Jean-Bernard		x	
	REVEILLERE Marie		x	
	MENGUY Mathieu		x	
Représentants des élèves	GUERIN Kyllian	x		
	CHARRON Chloé	x		
Agente comptable	JOURDAN Isabelle	x		

## Préambule

Le secrétariat de séance est confié à un représentant des parents.

Le quorum (14) est atteint.

Monsieur le Principal ouvre la séance à 18h00

### 1) Approbation du PV du CA du 03/02/2022

Aucune remarque n'étant faite sur le PV du CA du 03/02/2022, celui-ci est soumis au vote

Vote n°1

Votants : 14	Pour : 14	Contre: 0	Abstention: 0
--------------	-----------	-----------	---------------

## 2) Décisions budgétaires Modificatives

Les DBM pour Information 11 et 12 relatives au budget 2021 sont présentées par Mme la gestionnaire (ouverture crédits suite à subvention projets éducatifs du conseil départemental, variation du stock alimentaire et ajustement des recettes). Elle présente également les DM 3 et 4 pour information relatives au budget 2022 (ouverture reliquats suite au compte financier et ajustement des crédits)

Arrivée de Mme Douteau-Poiroux et Mme Gilet à 18h13, de M. Landreau à 18h25. Départ de Mme Boulanger. Le nombre de votants est désormais de 16.

## 3) Compte financier

Mme l'Agente comptable présente le compte financier assistée de Mme la gestionnaire. Elle indique que le rapport de gestion très détaillé donne de nombreuses informations sur la réalisation de l'exercice tout au long de l'année. Mme l'Agente comptable rappelle la chronologie de l'exercice budgétaire (budget prévisionnel, DBM, compte financier. Elle rappelle que les charges salariales ne sont pas intégrées.

### Le compte financier est arrêté pour 2021 à

En recettes : 425 888,00 euros

En dépenses : 415 418,50 euros

Le résultat de l'exercice est excédentaire de 10 469.50 euros

Mme l'Agente comptable souligne le fait que ce sont les familles, via le service de restauration, qui fournissent la plus grande part des recettes du collège.

Familles : 54 % / Département : 38 % / Etat : 5 % / Commensaux 3 %

### **DEPENSES 2021 :**

Concernant la viabilisation, Mme la gestionnaire indique que les dépenses et les consommations sont en hausse (cf. portes et fenêtres ouvertes en raison du COVID en période de chauffe) et souligne que l'année 2020 était atypique en raison du confinement et des températures clémentes.

### **Photocopies :**

Suite au nouveau contrat avec l'UGAP conclu pour la période 2021-2024, les coûts sont en baisse.

**Copieur salle des professeurs** : 3062.77 euros (N/B 75 ppm)

Location du photocopieur : 1349.24 euros

Nb de photocopies : **385390 soit 642 copies NB par élève** (- 519 euros par rapport à 2020)

**Copieur administration** : 3145. 02 euros (couleur, 55ppm)

Location du photocopieur : 1459.16 euros

Maintenance /coût copie : 1263.08 euros

Nb de photocopies : **117 794 soit 196 copies par élèves** (-700 euros par rapport à 2020)

M. le Principal souligne le nombre important de photocopies effectuées rapporté au nombre d'élèves. Mme l'Agente comptable souligne de plus la forte augmentation du tarif du papier.

### **VIE DE L'ELEVE (VE)**

Les fonds sociaux état ont permis d'aider les familles à financer le transport scolaire et la demi -pension et le fonds départemental à financer la demi-pension.

Fonds social Etat en 2021 : **2216,02** euros pour **8** bénéficiaires (2019 : 3578.98 EUR /2020 : 616.20 EUR)

Mme la gestionnaire indique que les mêmes familles sont souvent aidées plusieurs fois dans l'année

Fonds départemental collégien en 2021 : **2166,07** euros **22** bénéficiaires)

## **SERVICE RESTAURATION ET d'HEBERGEMENT (SRH)**

Recettes : **238 142.92 EUR** Dépenses : **233 000.645 EUR** **EXCEDENT : + 5142.28 EUR**

**70521** repas ont été servis en **2021 contre 53 927** repas servis en **2020** (confinement + protocole sanitaire)

Prix du repas demi-pensionnaire au forfait : **3,20 euros** (identique à 2020) avec un coût moyen des denrées par repas de **1.84 euros** (1.79 euros en 2020)

## **Bourses nationales (BN)**

Montant en 2021 : **12 142 euros pour 59 bénéficiaires** (2020 : 11061 euros pour 72 bénéficiaires)

Fin novembre 2021 il y avait 38 boursiers ECH 1, 13 boursiers ECH 2, 8 boursiers ECH 3

Malgré les nombreuses communications sur différents supports et les propositions de RDV, le nombre de boursiers est en baisse.

M. le représentant du département indique que dès la rentrée 2023, le conseil départemental va fournir aux élèves de 3<sup>eme</sup> et de 4<sup>eme</sup> boursiers la mise à disposition gratuit de matériel informatique. Les élèves de 6<sup>eme</sup> et 5<sup>eme</sup> boursiers seront concernés à la rentrée 2024.

## **OPERATIONS EN CAPITAL (OPC) Achat de matériels >800 EUROS HT**

Le collège a acquis sur fonds propres par prélèvement sur le fonds de roulement :

1 container pour ranger les vélos et 1 appareil photo permettant de réaliser des vidéos et des photos de très bonne qualité. Une autolaveuse et une monobrosse en grande partie financées par une subvention de renouvellement d'équipement du Conseil Départemental de 5000 euros ont également été achetées.

## **RESULTAT DE L'EXERCICE 2021 ANALYSE**

Le résultat excédentaire de 10 469,50 € se décompose ainsi :

- Service AP : + 14 076.36 euros
- Service ALO : – **9151.95 euros soit + 5327.22 euros d'excédent pour le service général**
- Service SRH : + 5 141.28 euros

SITUATION FINANCIERE : le fonds de roulement s'élève à 97 804,67 €, soit 85 jours de fonds de roulement.

La trésorerie excellente permet d'assurer 137 jours de fonctionnement.

Mme l'Agente comptable souligne la qualité de la gestion du collège, et le très faible taux de non recouvrement en diminution constante depuis 2018 (0,27 % des créances non recouvrées au 31/12/2021).

Proposition d'affectation du résultat : + 10 469. 50 euros

+ 5 327.22 euros pour les réserves du service général

+ 5 142.28 euros pour les réserves du SRH

Montant des réserves au 31 décembre 2021 :

Service général : 50 339.09 euros

Service restauration : 40945.94 euros et 5 226.46 euros de stock de denrées alimentaires non mobilisables.

Mme l'Agente comptable indique que le but d'un établissement scolaire n'est pas de thésauriser et qu'il est impossible de placer le fonds de roulement.

M. le Principal indique que cette situation confortable permet d'envisager des projets pour 2022, notamment le renouvellement de casiers lorsque l'abri en cours de préparation sera installé.

Le représentant du département remarque qu'au-delà d'un certain montant, la dotation de fonctionnement est écrêtée.

Adoption du compte financier mise au vote

Votants : 16	Pour: 16	Contre: 0	Abstention: 0
--------------	----------	-----------	---------------

Affectation du résultat mise au vote

Votants : 16	Pour: 16	Contre: 0	Abstention: 0
--------------	----------	-----------	---------------

#### **4) Contrats et conventions :**

Mme la gestionnaire présente un avenant au contrat de maintenance de l'ascenseur du collège avec la société ABH (cf. groupement de commande des marchés de sécurité avec le lycée Camus). Elle indique que, suite à la fin de la commercialisation des lignes analogiques utilisées pour la téléphonie, il est nécessaire d'acquérir des adaptateurs appelés « passerelles GSM » pour équiper les appareils de téléalarme des ascenseurs. Le conseil départemental prend en charge financièrement la mise en œuvre de la passerelle et la fourniture de la carte SIM. Le collège doit prendre en charge l'abonnement annuel de la carte SIM pour un coût annuel de 144 € HT.

M. le Principal demande l'autorisation de signer l'avenant.

Votants : 16	Pour: 16	Contre: 0	Abstention: 0
--------------	----------	-----------	---------------

#### **5) Semestrialisation :**

Fin 2021, l'équipe pédagogique du collège s'est prononcée pour la mise en place de la semestrialisation.

Un groupe de travail s'est réuni depuis octobre 2021 afin de construire le projet. Il a rédigé la demande d'expérimentation, celle-ci a été présentée en conseil pédagogique.

Monsieur le Principal présente l'organisation arrêtée :

- Dès septembre, lors des réunions, la nouvelle organisation en semestres sera présentée aux familles par les professeurs principaux accompagnés d'une partie de l'équipe pédagogique ;
- des conseils de mi- semestre réuniront les équipes pédagogiques en octobre pour l'ensemble des classes et en mars pour le niveau 3<sup>ème</sup> ;
- Des rencontres parents-professeurs seront organisées courant novembre pour tous les élèves. Entre temps, les professeurs alerteront les parents dont les enfants présentent des difficultés (comme cela se fait actuellement). Courant mars, une deuxième période de rencontres parents professeurs concernera les élèves présentant des difficultés.
- Les conseils de classe du premier semestre se tiendront entre la fin janvier et début février ; pour le second semestre, ils débuteront fin mai pour les classes de 3<sup>ème</sup> et se poursuivront avec les autres niveaux.

- Les équipes dresseront le bilan de la semestrialisation fin juin afin de se prononcer sur la poursuite ou l'arrêt de l'expérimentation.

Il n'y a pas de questions, monsieur le Principal invite les membres de l'assemblée à se prononcer sur l'autorisation de présenter au Rectorat la demande de dérogation pour une organisation en semestres.

Votants : 16	Pour: 16	Contre: 0	Abstention: 0
--------------	----------	-----------	---------------

#### **6) Harcèlement scolaire : Projet établissement :**

Définition du mot harcèlement :

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Elle peut être le fait d'un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Deux lois traitent du harcèlement scolaire. La loi du 26 juillet 2019 pose que chaque élève a droit à une scolarité sans harcèlement. La loi du 2 mars 2022 renforce la prévention et les sanctions encourues sont alourdies : le harcèlement scolaire devient un délit.

Les établissements scolaires sont désormais dans l'obligation d'intégrer un volet sur la lutte contre le harcèlement dans leur projet d'établissement ; par ailleurs, ils seront tenus d'informer les familles et élèves, de former les personnels, de former des élèves médiateurs et de mettre en place des actions à destination des élèves.

Cette année, une classe a participé au concours NAH (non au harcèlement), l'équipe pédagogique sera sollicitée pour élargir la participation du collège. Par ailleurs, le 4 mai un atelier de deux heures est prévu ; ce sera entre autres, l'occasion de solliciter les élèves sur la mission d'ambassadeur Harcèlement.

Concernant les personnels, une formation de proximité a été demandée ; si elle est validée, une journée sera banalisée (le 23 ou 24 juin 2022) afin que l'ensemble des adultes y participe. De plus, en liaison avec le protocole harcèlement en cours au collège, une équipe de volontaires sera formée pendant 4 jours au traitement des situations de harcèlement.

Enfin, pour les parents, une présentation du protocole aura lieu en début d'année, des informations seront données sur les différentes cellules d'écoute, une distribution de flyers sera effectuée.

Monsieur le Principal propose la mise au vote de la modification du projet d'établissement avec l'ajout de la mention des actions de prévention du harcèlement scolaire.

Votants : 16	Pour: 16	Contre: 0	Abstention: 0
--------------	----------	-----------	---------------

#### **7) SORTIES :**

Mme la gestionnaire indique que 2 sorties sont organisées, non indiquées dans le tableau prévisionnel présenté antérieurement au conseil d'administration : une sortie à Nantes le 28 avril 2022 pour la classe 305 dans le cadre du projet Education aux médias (enregistrement d'une émission radio sur les risques auditifs). Le 29 avril les élèves délégués de 3<sup>ème</sup> vont au lycée Aimé Césaire rencontrer les représentants du CVL.

Votants : 16	Pour: 16	Contre : 0	Abstention: 0
--------------	----------	------------	---------------

## 8) Questions diverses :

- Beaucoup de parents demeurent inquiets quant à la sécurité des élèves aux abords du collège ou sur le trajet (problèmes d'éclairage y compris au niveau des arrêts de car, absence de trottoirs, absence de piste cyclable sur certains tronçons).

Monsieur le Conseiller municipal informe qu'il a reçu les questions tardivement ; il fera le point avec les services concernés afin d'apporter des réponses. Il informe par ailleurs que certains points relèvent de la communauté d'agglo et non de la municipalité.

- Pour 2022-2023, les parents s'interrogent au sujet de la liste des fournitures scolaires : ils souhaitent que la liste soit pensée de manière à ce que les enfants ne soient plus obligés de faire le trajet domicile collège avec des sacs faisant le tiers de leur poids, ils souhaitent aussi que le contexte économique difficile pour de nombreuses familles soit pris en compte.

Monsieur le Principal informe qu'il fera le point avec les équipes disciplinaires d'une part afin de limiter la liste aux fournitures nécessaires et d'autre part pour rechercher des solutions permettant d'alléger les cartables (mise en place d'un classeur, utilisation de supports numériques). Il souligne aussi l'importance de la préparation du cartable (beaucoup d'élèves en début de collège amènent le matériel de toutes les disciplines sans tenir compte de l'emploi du temps) il rappelle enfin que des casiers sont à la disposition des élèves et qu'il est important qu'ils les utilisent.

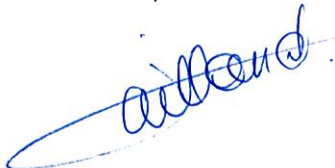
- Enfin, les parents posent la question du suivi des élèves dans l'hypothèse de la semestrialisation : les objectifs recherchés sont bien compris, deux bulletins par année cela paraît peu ; par ailleurs, ils s'inquiètent de savoir les conséquences par rapport au calendrier de l'orientation pour les classes de 3<sup>ème</sup>.

Les réponses à ces questions ont été apportées par monsieur le Principal quand il a présenté le projet de semestrialisation.

L'ordre du jour est épuisé, le Président du Conseil d'administration clos la séance à 20 H 00.

Le secrétaire de séance

Delphine CAILLAUD

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'caillaud', written in a cursive style.

Le Principal

Fabrice ZEHR

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Zehr', written in a stylized, cursive style.